Première année — N° 47 — Dimanche 18 décembre 1864

LE SAUVEUR DES PEUPLES

PROPAGATEUR DE L'UNITÉ FRATERNELLE
PAR LE SPIRITISME
JOURNAL PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES

Bureaux à Bordeaux, cours d'Aquitaine, 57

Dépôts : à Bordeaux, chez les principaux libraires
et à Paris, chez LEDOYEN, libraire, 31, Galerie d'Orléans, Palais-Royal.

DIRECTEUR-GÉRANT : A. LEFRAISE

ABONNEMENTS

Bordeaux (ville).—Un an.... 6 fr.
Départements et Algérie.... 7 fr.
Etranger continental........ 10 fr.
Amérique, pays d'outre-mer. 14 fr.
Bordeaux (ville).—Six mois. 3 fr. 50
Départements et Algérie... 4 fr.

Les abonnements se paient d'avance dans les bureaux ou en mandats sur la poste au nom du directeur-gérant.

Les abonnements partent du 1er février et du 1er août.

Aux personnes qui s'abonnent dans le courant de l'année, on envoie les numéros parus.

Un numéro séparé, 15 c.; par la poste, 20 c.

AVIS

Les lettres ou envois quelconques non affranchis seront refusés.

Les communications ou articles de fond envoyés par des collaborateurs bienveillants, seront soumis à l'examen du comité de rédaction et inscrits à tour de rôle, s'il y a lieu de les insérer.

Il sera rendu compte des ouvrages pour ou contre le Spiritisme, lorsque deux exemplaires nous auront été remis.

CHARITÉ
Tu aimeras ton prochain comme toi-même.
(Matthieu, XXII, v. 39.)

FRATERNITÉ UNIVERSELLE
Que tous ne soient qu'un.
(Jean, XVII, v. 21.)

VÉRITÉ
Je suis le chemin, la vérité et la vie.
(Jean, XIV, v. 6.)

DE L'INFAILLIBILITÉ DE L'ÉGLISE

(Dix-huitième article.)

Le pape Clément VI était aussi du même avis que ses prédécesseurs déjà cités. « La Vierge, dans sa conception, dit-il (*Serm. sup. Erunt signa*, etc.), *a été coupable du péché originel*, parce qu'elle a été conçue par l'union charnelle de l'homme et de la femme.... »

Un autre pape, Eugène IV, qui fut déposé par le concile de Bâle, au XVe siècle, envoya à ce concile le grand inquisiteur Torquemada, cardinal de Turre-Cremata, avec ordre de combattre l'opinion de l'Immaculée-Conception que soutenaient, dans ce concile, avec avantage, les docteurs de l'Université de Paris. Le cardinal portait un mémoire ayant pour titre : *Traité de la vérité de la conception de la Sainte-Vierge*, destiné à être communiqué au concile de Bâle (1), l'an du Seigneur 1427, au mois de juillet, composé par mandement des légats du siége apostolique; le cardinal soutient que l'*opinion de la Conception Immaculée contient cinquante-huit erreurs contre la foi*. Ce mémoire ne fut pas lu devant le concile, et ce ne fut qu'après le départ des légats et la dissolution de l'assemblée, qu'elle décréta l'Immaculée-Conception, comme l'explique Torquemada par ces paroles qu'on lit dans son traité : « Nous offrîmes de faire notre rapport dans une assemblée publique, ainsi qu'il avait été ordonné et arrêté dans le concile même; mais nous ne pûmes pas le faire, parce que les légats qui présidaient au concile, au nom du pape Eugène, s'étant retirés, nous fûmes obligés de nous retirer nous-mêmes... » Ce fut après notre départ que ce concile, *qui n'en était plus un*, décida que la Vierge a été conçue sans péché. »

Le même pape Eugène IV manifesta son opinion d'une manière plus absolue encore à ce sujet, dans la formule de foi qu'il présenta aux Grecs lors du concile de Florence, nous dit le même encyclopédiste, qui nous rapporte ainsi les paroles du pape Eugène : « La sainte Eglise romaine croit fermement et enseigne que, de tous ceux qui ont été conçus par l'union de l'homme et de la femme, *nul* n'a été affranchi de la domination du démon. »

C'est ainsi que s'exprimait le pape Eugène pendant que le concile de Bâle déclarait hérétiques tous ceux qui n'approuveraient pas l'opinion de l'Immaculée-Conception, de laquelle ils instituèrent la célébration de la fête dans toute l'Eglise, le 8 décembre, attribuant des indulgences à ceux qui y assisteraient.

(1) L'abbé Migne. *Encyclopédie théologique*, t. XIX. — 1856.

A partir de ce moment, la cause de l'Immaculée-Conception paraît gagnée contre le Pape, et la Faculté de théologie de Paris exige que tous les docteurs et bacheliers, en prêtant le serment, jurent devant toute la Faculté qu'ils soutiendront la Conception Immaculée de la Vierge. Voici, d'après l'abbé Fleury (1), la formule de ce serment :

« Vous jurez que vous tiendrez la détermination de la Faculté touchant la Conception Immaculée de la Sainte-Vierge, à savoir qu'elle a été préservée, dans sa conception, de la tache originelle. » Et le docteur ou bachelier répond : « Je le jure. »

« Il serait fastidieux, dit encore l'abbé Migne, de poursuivre les citations à travers les controverses violentes qui datent du milieu du XVe siècle. Il suffira de dire qu'à partir de ce moment, les écoles théologiques se divisent : les unes professent l'Immaculée-Conception; les autres la rejettent avec tenacité. Parmi ces dernières, on remarque principalement les Dominicains, les Jacobins, les Bénédictins et, en général, les Thomistes. Parmi les autres figurent en première ligne l'Université de Paris, les Cordeliers, les Jésuites et, en général, les Scotistes. »

Comme on le voit, les Pères reconnus comme faisant autorité dans l'Eglise repoussaient non pas le dogme (il n'en était pas encore question), mais la *fête* de l'Immaculée-Conception.

Il est vrai que d'autres autorités, émanant des couvents du moyen-âge, tenaient beaucoup à l'introduction dans la pratique ecclésiastique de cette fête nouvelle. C'était une mine précieuse dont l'exploitation devait rapporter de grands bénéfices. Il ne fallait pas la laisser enfouie. Aussi, les religieux de Prémontré, les Carmes, les Frères Mineurs, les religieux de la Merci, qui portaient le vêtement blanc en mémoire de l'Immaculée-Conception de la Vierge, firent tous leurs efforts pour faire admettre la fête repoussée par les Pères de l'Eglise et par les Papes sous lesquels cette découverte cherchait à poindre.

En Espagne, surtout, la fête nouvelle qui devait faire merveilles, fut énergiquement défendue. Les Franciscains d'Espagne en firent, en 1621, une règle de foi et d'une observance obligatoire. D'autres allèrent encore plus loin : les ordres de Saint-Jacques, de Calatrava et d'Alcantara, faisaient vœu de défendre

(1) *Hist. eccl.*, t. XV, l. CVIII. 85.

l'Immaculée-Conception *par leur épée*. — Singulier moyen de faire admettre une vérité ! Ce n'est pas celui qu'employa le Christ pour amener les peuples à croire à sa parole. Il ne voulut pas que ses disciples s'en servissent même pour le défendre contre ceux qui vinrent s'emparer de lui pour lui ôter la vie.

Mais l'erreur intéressée devait faire son chemin. Du monastère elle s'étend à la cour de Rome, après Eugène IV et l'escamotage du décret du concile de Bâle que nous venons de rapporter. Sixte IV, pour concilier les deux partis qui se traitaient mutuellement d'hérétiques avec une grande violence, autorisa la célébration de la fête de l'Immaculée-Conception.

« Depuis cette époque, tous les Papes, dit l'abbé Migne, sont favorables à l'Immaculée-Conception. Tels sont Innocent VIII et Léon X, qui encouragent la piété des fidèles à ce sujet. »

Si on se rappelle que l'honnête Innocent VIII, en même temps qu'il excitait tous les souverains de l'Europe contre les Turcs, n'en recevait pas moins de Bajazet, leur sultan, une pension de 40,000 écus d'or pour garder prisonnier le jeune prince Zizim, son frère ; si l'on se reporte à l'histoire du pape Léon X qui, après après avoir dépouillé les princes ses voisins, pour enrichir les membres de sa famille, créa la haute spéculation des indulgences, trésor de l'Eglise, concédant une place au paradis, à condition qu'on la paie à l'Église avant d'y entrer, on comprend facilement que ces hardis négociants ont, d'un seul coup-d'œil, embrassé toute l'étendue et toute l'importance de l'opération. Dès lors, ce superbe filon d'or une fois découvert, fut mis en exploitation réglée.

Peu de temps après, Ignace de Loyola fonda l'ordre fameux qui fut expulsé deux fois de France et qui y est de nouveau rentré ; et, grâce à son concours, les Papes (auxquels cet ordre a fait vœu de se dévouer ou plutôt qu'il a fait vœu de dominer), ont tous proclamé, pour établir l'uniformité liturgique, la fête de l'Immaculée-Conception. « Tous, allant de plus en plus fort jusqu'à Pie IX, dit toujours l'auteur de l'*Encyclopédie théologique*, interdisent les assertions publiques affirmatives de la conception de la Vierge en péché originel. »

A Pie IX fut réservé l'insigne honneur de publier, non plus comme simple fête, l'Immaculée-Conception de la Vierge, mais de l'élever à la hauteur d'une vérité de foi, d'un dogme qui fut promulgué au mois de novembre 1854. Cette déclaration fut l'objet, chacun s'en souvient, d'une fête publique ; les églises furent splendidement illuminées le 8 décembre de la même année, jour fixé pour la célébration de la fête.

Tel est l'historique du dogme de l'Immaculée-Conception. Nous ajouterons, cependant, que depuis l'invention du XI[e] siècle et surtout depuis que la puissance des Jésuites s'est étendue, le culte de la Vierge a remplacé le culte de Dieu. L'image de Jésus-Christ ne sert plus que d'ombre au tableau ; c'est celle de la Vierge qui est illuminée, qui est fêtée. Chaque jour de nouvelles chapelles s'élèvent ; ce n'est plus en l'honneur du Dieu que tout le monde adore, ce n'est même plus en l'honneur de Jésus-Christ, c'est en l'honneur de la Vierge. De tous côtés vous rencontrez des chapelles vouées à Notre-Dame d'Espérance, Notre-Dame de Bon-Secours, Notre-Dame des Sept-Douleurs, etc., etc... ; en un mot, l'Immaculée-Conception est un prétexte à chapelles, où se vendent des chapelets et des médailles. Et tous les fidèles y courent, car chaque visite fait acquérir les indulgences qui y sont attachées par un nouveau bref de Sa Sainteté.

Oh ! Esprit de Marie, le désastre de Santiago serait-il un témoignage de ta satisfaction ?

A. Lefraise.

(*A continuer.*)

ALEXANDRE DUMAS EST-IL SPIRITE ?

Nous posons cette question pour appeler l'attention de ceux qui connaissent particulièrement le célèbre écrivain ; eux seuls peuvent y répondre ; nous avouons, pour notre compte, que nous n'en savons rien. Toujours est-il bien avéré que si l'auteur de *Monte-Christo* ne s'est pas, jusqu'ici, prononcé lui-même sur cette question, nous sommes en mesure de constater qu'il admet la réalité des phénomènes attribués au Spiritisme, et de plus qu'il a été, s'il ne l'est pas encore, un médium auditif et à pressentiments. C'est un fait incontestable, car c'est lui-même qui nous le dit dans l'un de ses romans, intitulé les *Frères Corses*.

La scène se passe, en 1841, dans un voyage que fit en Corse, l'inépuisable romancier. A cette époque, il n'était aucunement question de Spiritisme ni en Europe ni en Amérique, ce qui exclut toute intention qui pourrait lui être attribuée de faire allusion à la science nouvelle.

Alexandre Dumas fait assister le lecteur à un dialogue entre lui, un jeune Corse, Lucien de Franchi, dont le frère jumeau habite Paris et madame de Franchi, mère des deux jumeaux. Lucien annonce qu'il éprouve un sentiment de tristesse et de douleur, lui présageant que son frère Louis est en butte à quelque malheur. Le narrateur demande à son interlocuteur l'explication du phénomène étrange de cette transmission de sensations à une distance si éloignée ; cette explication fait le sujet du dialogue suivant :

« — Lorsque M[me] de Franchi, à propos de ce sentiment de tristesse que vous avez éprouvé, et qui vous fait croire à quelque événement fâcheux arrivé à votre frère, dit Alexandre Dumas, vous a demandé si vous étiez sûr qu'il n'était pas mort, vous avez répondu : — Non, s'il était mort, je l'aurais revu.

— Oui, c'est vrai, dit Lucien, j'ai répondu cela.

— Eh bien ! si l'explication de ces paroles peut entrer dans une oreille profane, expliquez-les moi, je vous prie.

La figure du jeune homme avait pris, à mesure que je parlais, une teinte si grave, que je prononçai les derniers mots en hésitant. Il se fit même, après que j'eus cessé de parler, un moment de silence entre nous deux.

— Tenez, lui dis-je, je vois bien que j'ai été indiscret ; prenons que je n'ai rien dit.

— Non, me dit-il, seulement vous êtes un homme du monde, et par conséquent vous avez l'esprit quelque peu incrédule. Eh bien ! je crains de vous voir traiter de superstition une ancienne tradition de famille qui subsiste chez nous depuis quatre cents ans.

— Ecoutez, lui dis-je, je vous jure une chose, c'est que personne, sous le rapport des légendes et des traditions, n'est plus crédule que moi, et il y a même des choses auxquelles je crois tout particulièrement : c'est aux choses impossibles (1).

— Ainsi vous croiriez aux apparitions ?

— Voulez-vous que je vous dise ce qui m'est arrivé à moi-même ? dit Dumas.

— Oui, cela m'encouragera, répond Lucien.

— Mon père est mort en 1807, par conséquent je n'avais pas encore trois ans et demi ; comme le médecin avait annoncé la fin prochaine du malade, on m'avait transporté chez une vieille cousine qui habitait une maison entre cour et jardin.

Elle m'avait dressé un lit en face du sien, m'y avait couché à mon heure ordinaire, et, malgré le malheur qui me menaçait et duquel je n'avais d'ailleurs pas la conscience, je m'étais endormi ; tout-à-coup, on frappe trois coups violents à la porte de notre chambre ; je me réveille, je descends de mon lit et je m'achemine vers la porte.

(1) Singulière manière d'expliquer les choses qu'on ne comprend pas ! C'est du reste l'unique argument des personnes qui n'ont pas étudié la chose qu'elles déclarent *impossible*.

— Où vas-tu? demanda ma cousine.

Réveillée comme moi par ces trois coups, elle ne pouvait maîtriser une certaine terreur, sachant bien que puisque la première porte de la rue était fermée, personne ne pouvait frapper à la porte de la chambre où nous étions.

— Je vais ouvrir à papa qui vient me dire adieu, répondis-je.

Ce fut elle alors qui sauta à bas du lit et qui me recoucha malgré moi; car, je pleurais fort, criant toujours : — Papa est à la porte et je veux voir papa avant qu'il ne s'en aille pour toujours.

— Et depuis, cette apparition s'est-elle renouvelée ? demanda Lucien.

— Non, quoique bien souvent je l'ai appelée; mais, peut-être aussi, Dieu accorde-t-il à la pureté de l'enfant des privilèges qu'il refuse à la corruption de l'homme.

— Eh bien ! me dit en souriant Lucien, dans notre famille nous sommes plus heureux que vous.

— Vous revoyez vos parents morts?

— Toutes les fois qu'un grand événement va s'accomplir ou s'est accompli.

— Et à quoi attribuez-vous ce privilége accordé à votre famille?

— Voici ce qui s'est conservé chez nous comme tradition : Je vous ai dit que Savilia mourut laissant deux fils. Ces deux fils grandirent, s'aimant de tout l'amour qu'ils eussent reporté sur leurs parents, si leurs autres parents eussent vécu.

Ils se jurèrent donc que rien ne pourrait les séparer, pas même la mort; et à la suite de je ne sais quelle puissante conjuration, ils écrivirent, avec leur sang, sur un morceau de parchemin qu'ils échangèrent, le serment réciproque que le premier mort apparaîtrait à l'autre, d'abord au moment de sa propre mort, puis ensuite dans tous les moments suprêmes de sa vie.

Trois mois après, l'un des deux frères fut tué dans une embuscade, au moment même où l'autre cachetait une lettre qui lui était destinée; mais comme il venait d'appuyer sa bague sur la cire encore brûlante, il entendit un soupir derrière lui, et, se retournant, il vit son frère debout et la main appuyée sur son épaule, quoiqu'il ne sentît pas cette main. Alors, par un mouvement machinal, il lui tendit la lettre qui lui était destinée; l'autre prit la lettre et disparut (1).

La veille de sa mort, il le revit.

Sans doute les deux frères s'étaient engagés pour eux, mais encore pour leurs descendants, car, depuis cette époque, les apparitions se sont renouvelées non-seulement au moment de la mort de ceux qui trépassaient, mais encore à la veille de tous les grands événements.

— Et avez-vous jamais eu quelque apparition ?

— Non; mais comme mon père, pendant la nuit qui a précédé sa mort, a été prévenu par son père qu'il allait mourir, je présume que nous jouirons, mon frère et moi, du privilège de nos ancêtres, n'ayant rien fait pour démériter de cette faveur...

Je regardais ce jeune homme, qui me disait, froid, grave et calme, une chose regardée comme impossible... A Paris, j'eusse pris ce jeune homme pour un mystificateur, mais au fond de la Corse, dans un petit village ignoré, il fallait tout bonnement le considérer comme un fou qui se trompait de bonne foi ou comme un être privilégié plus heureux ou plus malheureux que les autres hommes. »

Comme on le voit, Alexandre Dumas n'est pas bien fixé sur la réalité des faits qui lui sont affirmés par son interlocuteur, mais en lui appliquant l'épithète de fou, il oublie que des faits identiques se sont produits par lui-même.

A. L.

(La fin au prochain numéro.)

(1) Ces faits sont analogues à ceux rapportés par M. Home, dans son livre : *Révélations sur ma vie surnaturelle.*

COMMUNICATIONS SPIRITES

PEUPLES, FAITES SILENCE!

BORDEAUX. — Médium : Mme C........

I

Où courent ces enfants, vêtus de robes blanches; la joie illumine leurs cœurs, leur essaim folâtre va s'ébattre dans les vertes prairies où ils feront une ample moisson de fleurs et poursuivront de leurs jeux cruels l'insecte brillant qui se nourrit dans leurs calices; insouciants et heureux, ils ne voient pas plus loin que l'horizon qui les entoure; leur chute sera terrible, si vous ne vous hâtez de disposer leurs cœurs aux enseignements spirites.

Car les esprits du Seigneur ont passé à travers les
nues et viennent vous prêcher : prêtez l'oreille à
leurs voix amies, écoutez attentivement.
— Peuples, faites silence !

II

Ils sont devenus grands et forts; la mâle beauté des uns, la grâce et l'abandon des autres, font revivre dans le cœur des pères les doux souvenirs d'une époque déjà éloignée d'eux, mais le sourire qui allait s'épanouir sur leurs lèvres flétries disparaît pour faire place aux sombres soucis. C'est qu'eux aussi, ils ont bu à longs traits dans la coupe enchantée des illusions de la jeunesse, et son poison subtil a appauvri leur sang, énervé leurs forces, vieilli leurs visages, dégarni leurs fronts, et il voudraient empêcher leurs fils de goûter à cette coupe empoisonnée. Pères, le Spiritisme sera l'antidote qui doit préserver la nouvelle génération de ses mortels ravages.

Car les esprits du Seigneur ont passé à travers les
nues et viennent vous prêcher : prêtez l'oreille à
leurs voix amies, écoutez attentivement.
— Peuples, faites silence !

III

Ils ont atteint l'âge de la virilité, ils sont devenus hommes; ils sont sérieux et graves, mais ils ne sont pas heureux : leur cœur est blasé et n'a qu'une fibre sensible, c'est celle de l'ambition; ils emploient tout ce qu'ils ont de force et d'énergie à acquérir des biens terrestres; pour eux pas de bonheur sans les dignités, les honneurs, la fortune. Insensés, d'un instant à l'autre, l'ange de la délivrance va vous frapper, vous serez forcés d'abandonner toutes ces chimères; vous êtes des proscrits que Dieu peut rappeler d'un moment à l'autre dans la mère patrie; ne bâtissez ni palais ni monuments; une tente, des vêtements et du pain, voilà le nécessaire; contentez-vous de cela et avec votre superflu, donnez à vos frères, qui en manquent, l'abri, le vêtement et le pain. Le Spiritisme vient vous dire que les véritables trésors que vous devez acquérir sont l'amour de Dieu et du prochain; ils vous feront riches pour l'éternité.

Car les esprits du Seigneur ont passé à travers les
nues et viennent vous prêcher : prêtez l'oreille à
leurs voix amies, écoutez attentivement.
— Peuples, faites silence !

IV

Ils ont le front penché sur le bord du sépulcre; ils ont peur et voudraient relever la tête; mais le temps a voûté leurs épaules, raidi leurs nerfs et leurs muscles et ils sont impuissants à regarder en haut ! Ils repassent, dans le secret de leur âme, leur vie inutile; le remords les ronge comme un vautour affamé. C'est qu'ils ont souvent, dans le cours de cette existence écoulée dans l'indifférence, nié leur Dieu... et il leur apparaît au bord de la tombe comme un juge inexorable.

Ne craignez pas, frères, et priez. Si, dans sa justice, Dieu vous châtie, il fera grâce à votre repentir ; car le Spiritisme vient vous dire que l'éternité des peines n'existe pas et que vous renaissez pour vous purifier et expier ; aussi, vous qui êtes fatigués de votre exil sur la terre, faites tous vos efforts pour vous améliorer afin de ne plus y revenir.

Car les esprits du Seigneur ont passé à travers les nues et viennent vous prêcher : prêtez l'oreille à leurs voix amies, écoutez attentivement.
— Peuples, faites silence !

BYRON.

EXPIATION D'UN ESPRIT

HISTOIRE MILITAIRE D'EUGÈNE DE BEAUHARNAIS

vice-roi d'Italie

DICTÉE A M[lle] ERMANCE DUFAUX, PAR UN ESPRIT REPENTANT

IV.

1811. — En 1811, le vice-roi continua ses travaux pacifiques : il étayait la nation sur des bases que l'on eût cru durables, comme celles de l'empire, auquel il venait de naître un héritier, ce roi de Rome, dont la naissance et la mort montrent si bien le néant des grandeurs humaines.

On travailla quelque temps à préparer une expédition dans la Turquie d'Europe ; mais ce projet n'eut pas de suite, la prochaine guerre avec la Russie ayant détourné l'attention de l'empereur de dessus la Grèce, qu'il projetait de former en royaume ; il eût donné sa couronne au prince Eugène, qui devait la conquérir.

1812. — L'armée d'Italie, composée de 40,000 hommes, avait été désignée pour former le quatrième corps de la grande armée ; Eugène en prit le commandement et s'avança à sa tête, à travers le Tyrol, la Bavière et la Saxe, pour joindre Napoléon en Russie. Il passa le Niémen à sa suite, et s'arrêta quelques jours à Novoi-Troki. Le centre de la grande armée s'étant remis en marche, il suivit ce mouvement. La cavalerie légère rencontra le corps de Doktorow et le rejeta sur l'autre rive de la Dwina. Eugène s'arrêta sur le bord opposé, dans le bourg de Beszenkovitzy ; il se hâta de faire jeter un pont sur la Dwina et fit passer des troupes à gué pour chasser Doktorow. Le général battit en retraite devant elles ; Napoléon, s'étant mis à la tête de celles-ci, le suivit quelque temps et revint sur ses pas.

Le 25 juillet, il y eut une rencontre entre le général russe Ostermann et les troupes réunies d'Eugène et de Joachim, roi de Naples. Au premier choc, l'avant-garde du général russe se replia sur lui ; il la soutint et se porta au devant des Français. Mais toutes ses attaques échouèrent, et il se vit contraint de rétrograder.

Le lendemain, 26, il fut joint de nouveau. Un ravin le séparait des Français. Le roi de Naples, alarmé d'un mouvement de sa droite, jeta sur elle des troupes qui ne purent l'ébranler ; il dut même les rappeler, les voyant compromises. Le général Huard, de l'armée d'Italie, franchissant le ravin, attaqua Ostermann sans succès, à deux reprises différentes ; mais à la seconde fois, les Russes ayant rompu leurs lignes pour le poursuivre, Joachim de Naples repoussa ceux d'entr'eux qui s'étaient détachés. L'action, alors, s'engagea sur tous les points, et les Russes furent défaits ; ils s'enfoncèrent en désordre dans un bois, où Eugène et Joachim n'osèrent les suivre, appréhendant que des forces supérieures vinssent les y attaquer. La présence du général Barclay de Tolly, à peu de distance de là, semblait justifier leur prudence : mais Napoléon, n'en jugeant pas ainsi, lança Eugène avec son corps sur les traces d'Ostermann. Le prince l'ayant repoussé au-delà de Dobrijka, s'y arrêta.

(*A continuer.*)

VARIÉTÉS

RÉPONSE A UN JOURNAL ANGLAIS

Un journal anglais, *The Wattford Observer*, du 3 décembre courant, publie un article contre le Spiritisme. L'auteur de cet écrit se place à un point de vue qui lui fait voir les choses sous un aspect tout autre que le véritable. C'est un protestant qui dénonce les phénomènes spirites comme étant l'œuvre des prêtres catholiques qui, selon lui, ont en vue de faire rétrograder la société aux temps superstitieux du moyen-âge, et il espère bien, dit-il, que l'Angleterre ne se laissera pas endoctriner par cette nouvelle machination de l'Eglise romaine, qui cherche par ces moyens à rétablir sa domination chancelante.

Une telle appréciation démontre outre mesure l'ignorance la plus complète des phénomènes spirites et surtout des résultats auxquels ils conduisent. L'auteur trop léger de l'article publié par le *Wattford Observer*, nous prouve qu'il n'est pas au courant de la question qu'il traite, car s'il en était autrement, il saurait quels sont les obtacles que s'efforcent d'opposer à la marche de la doctrine régénératrice, qui démolit leur puissance, tous les membres du clergé, du haut en bas de l'échelle hiérarchique ; il connaîtrait toutes les tranchées souterraines qu'ils creusent autour de la foi nouvelle, par la confession, et tous les moyens puissants dont ils disposent.

Le Spiritisme effaroucherait-il donc l'orthodoxie protestante du *Wattford Observer*, à raison de la négation de l'éternité des peines, du Diable et de l'Enfer ? Nous en sommes fâché, mais le *Wattford Observer* et tous autres dont les idées sont aussi arriérées n'empêcheront pas la Vérité de faire son chemin.

Une correspondance de Paris nous annonce que M[gr] Darboy viendrait de prendre une mesure à l'égard de M. de Ségur, ancien auditeur de Rote, aujourd'hui chanoine au rang des évêques du chapitre de Saint-Denis, et auteur de petits livres qui ont pour but de maintenir dans les masses populaires l'obscurantisme nécessaire au maintien de la domination cléricale. L'archevêque de Paris aurait retiré, dit-on, à M. de Ségur le pouvoir de confesser et de prêcher dans l'étendue du diocèse de Paris. Tel est le bruit qui circule dans les salons du faubourg Saint-Germain et dans le monde catholique.

C'est par le même M. de Ségur que M. Delaporte, auteur du *Diable*, se flatte d'avoir été complimenté par lettre sur son petit livre devenu célèbre. C'est encore ce même M. de Ségur duquel parle, dans la *Religieuse*, l'auteur du *Maudit*.

Au moment de mettre sous presse, nous recevons le premier numéro d'un nouveau journal que la doctrine spirite vient de faire éclore à Toulouse. Son titre, le *Médium évangélique*, est bien approprié au Spiritisme et sa profession de foi nous indique qu'il veut entrer franchement et résolument dans la voie de la vérité, qui ne craint pas de démasquer les erreurs où qu'elles se trouvent.

Nous sommes heureux de voir surgir dans la presse un nouvel organe venant seconder nos efforts dans la voie où nous sommes entré. Aussi, nous nous empressons de souhaiter, à la hâte, à notre nouveau confrère, une fraternelle bienvenue. Nous en reparlerons ultérieurement.

BORDEAUX. — Imprimerie A.-R. CHAYNES, cours d'Aquitaine, 57